

ne donne que 6 p. 100. C'est-à-dire que sur une tonne de charbon il n'y a que 6 p. 100 qui fait du travail. J'ai étudié cela dix ans. Enfin, j'en suis venu à la conclusion qu'il faudrait développer une nouvelle force motrice. En 1918, on avertit le Pacifique-Canadien qu'il ne pourrait pas obtenir d'anhracite. La question se posa de savoir si le charbon bitumineux de l'Alberta ne pourrait pas servir. Ayant étudié cette question d'une nouvelle force motrice, j'ai dit que je pourrais probablement trouver un moyen d'utiliser ce charbon dans les mêmes conditions que l'anhracite et obtenir les mêmes résultats. On m'a dit d'essayer. J'ai prouvé que cela pouvait se faire, mais l'élaboration du projet a probablement retardé la chose d'un an. Pendant cette année, l'anhracite nous est revenu, et alors ce projet n'avait plus d'utilité. Mais on a employé ce charbon dans le commerce à bien des endroits. Sans doute, cela exigeait un changement dans les calorifères. Il y a trois ans, le gouvernement de l'Alberta décida d'installer un établissement à Winnipeg pour favoriser l'usage des houilles de l'Alberta. J'en ai entendu parler, je me suis mis en communication avec le gouvernement et je me suis intéressé à la chose un an et demi. En novembre 1921, le gouvernement de l'Alberta me demanda si je me chargerais de l'exploitation de cet établissement, et c'est ce que j'ai fait en définitive. J'ai constaté qu'il y avait beaucoup de préjugés contre l'emploi des charbons bitumineux, mais avec l'expérience que j'avais acquise et les essais que j'avais faits, je voulais prouver que, selon moi, les insuccès n'étaient nullement dus au charbon mais à la manière de l'employer. Je crus que ce dispositif que j'avais élaboré serait le remède, mais je constatai qu'il n'était pas nécessaire d'employer ce remède. Ce dispositif est un pont séparant la partie supérieure du lit de charbon. En employant un gros morceau de charbon au lieu d'un pont, on pourrait se servir de ce charbon sans faire aucun changement dans le calorifère. Parce que nous désirions mettre ce charbon sur le marché, nous nous sommes servis d'un gros morceau de charbon. La première saison a été consacrée à l'expérimentation; la suivante, nous avons fait beaucoup de propagande, publié plusieurs brochures et volumes pour raconter les expériences et les essais que nous avons faits, et l'hiver dernier les houilles de l'Alberta et de la Saskatchewan ont pris sept pour cent du marché au total.

*Le président:*

Q. Jusqu'où, vers l'est, avez-vous développé votre marché?—R. Jusqu'à Winnipeg.

*M. Logan:*

Q. Il comprend Winnipeg?—R. Oui. Avant cela, on n'achetait que de l'anhracite. Pour faire nos démonstrations, à Winnipeg, nous avons loué une boutique à la basse-ville, près de la région des magasins, ou plutôt dans cette région. Nous avons installé un calorifère de chaque sorte. La première saison, nous avons fait des démonstrations pour les visiteurs qui venaient, mais le procédé nous paraissait trop lent. Alors nous avons entrepris une campagne de propagande au moyen de circulaires, de brochures, etc., afin que ceux qui ne venaient pas aux démonstrations aient l'avantage d'en connaître les résultats. Je crois que c'est ce qui nous a permis d'augmenter les ventes au point de prendre le marché presque entièrement.

Nous avons pris, je crois, 50 p. 100 du marché du charbon à vapeur. La situation, là-bas, a quelque chose de particulier. Elle est pire qu'à tout autre endroit du continent. Pour commencer, il y a les charbons américains qui s'entassent sur les quais, aux têtes de lacs, au cours de l'automne, comme cargaisons de retour des cargos de grain. Les commerçants, ordinairement, s'approvisionnent à cet endroit. Ils achètent leur charbon pour la saison. Pendant la même période, les exploitants américains déversent, sur les quais de Duluth et d'autres endroits, d'immenses amas de charbon. Une fois les commandes rem-